



CHARTRE INTERNE DU FC VEEVEY UNITED (JOUEURS)

Les règles d'or du footballeur

1. Je respecte mes co-équipiers, les éducateurs, les dirigeants ainsi que les adversaires et les arbitres lors d'une rencontre.
2. Je reste poli(e) avec tout le monde et en toutes circonstances (je dis bonjour tout en retirant casquette, écouteurs et gants).
3. Je suis ponctuel(le) et je préviens mon éducateur en cas de retard ou d'absence.
4. Je prends soin de ma tenue et du matériel mis à disposition par le club.
5. Je veille à toujours laisser propre les endroits que je fréquente.
6. Je m'implique dans la vie du club et n'hésite pas à proposer mon aide.
7. Si je peux, je participe aux événements organisés par mon club.
8. Je prends soin de ma santé et veille à mon hygiène (je me douche après chaque entraînement et match).
9. Je cherche à progresser en respectant les règles du jeu et en restant fair-play.
10. Je joue au football avant tout pour me faire plaisir et m'épanouir.

11. Parce que je suis un « ambassadeur » de mon club, je me dois d'avoir un comportement exemplaire, tant sur le terrain qu'en dehors.

12. Je prends connaissance des statuts du FC Vevey United disponibles sur le site et les applique en toutes circonstances (fonctionnement du club, cotisations, obligations, délais, amendes etc.)

Ce sont les engagements que je prends et que j'appliquerai en tant que joueur du FC Vevey United.

Ainsi fait à Vevey, le 26.05.2015

Au nom du comité du FC Vevey United (SA)



William von Stockalper
Président